

SÉNAT

Le mardi 20 janvier 1959

La séance est ouverte à 8 heures du soir, le Président étant au fauteuil.

Prière.

LA VISITE ROYALE

ITINÉRAIRE DE LA TOURNÉE AU CANADA DE LA REINE ET DU PRINCE PHILIPPE

L'honorable W. M. Aseltine: Honorables sénateurs, il convient que je fasse dès maintenant une brève déclaration au sujet de la visite royale.

Tous mes collègues savent sans doute que Sa Majesté la reine Élisabeth et Son Altesse royale le prince Philippe doivent bientôt rendre visite au Canada. Pendant son séjour parmi nous, Sa Majesté présidera les cérémonies qui se dérouleront à l'occasion de l'inauguration de la voie maritime du Saint-Laurent.

La reine doit arriver au Canada, dans la province de Terre-Neuve vers le 18 juin; elle sera à Ottawa le 1^{er} juillet pour célébrer avec nous la fête nationale de la Confédération. La reine et sa suite passeront environ six semaines au Canada; pendant ce temps, Sa Majesté visitera plusieurs régions du pays qui n'ont encore jamais reçu la visite du roi ou de la reine du Canada.

Je viens de recevoir du cabinet du premier ministre un exemplaire de l'itinéraire royal que je désire, avec l'assentiment du Sénat, déposer sur le Bureau. Je demande aussi qu'il soit imprimé en appendice au compte rendu d'aujourd'hui, afin que tous les sénateurs puissent en avoir un exemplaire.

Des voix: D'accord.

Voir l'appendice "A" à la fin du compte rendu d'aujourd'hui, pages 12 à 17.

L'honorable M. Aseltine: Il va sans dire qu'on nous fournira de plus amples détails quant aux dates, heures, formalités et autres questions dans un avenir prochain ou peu avant la visite royale.

A mon sens, honorables sénateurs, la visite royale constituera un des événements marquants de notre histoire. Je compte bien que si la session du Parlement est sur le point de se proroger avant le départ de Sa Majesté pour le Royaume-Uni, elle pourra présider cette cérémonie en cette enceinte.

L'honorable W. Ross Macdonald: Honorables sénateurs, nous appuyons tous volontiers la proposition du leader du gouvernement (l'honorable M. Aseltine) tendant à ce que l'itinéraire royal figure au compte rendu du

Sénat afin que tous les sénateurs puissent le consulter. S'il s'agit d'une motion, je l'appuie dès maintenant. Tous mes collègues se sont réjouis il y a quelque temps d'apprendre par la voix des journaux que Sa Majesté la reine Élisabeth II et le prince Philippe visiteront le Canada l'été prochain. Nous sommes heureux d'entendre maintenant le leader du gouvernement confirmer officiellement la nouvelle.

Je m'unis à l'honorable leader pour former le vœu que Sa Majesté soit à même de proroger la présente session parlementaire lors de son passage à Ottawa le 1^{er} juillet. Je propose que nous ne perdions pas de temps en débats inutiles qui pourraient rendre cet événement impossible. Pour ce qui est de notre groupe, je me tiens garant auprès de l'honorable leader du gouvernement qu'aucune discussion vaine ne sera entreprise.

L'honorable M. Roebuck: Peut-être cette session-ci verra-t-elle le gouvernement présenter sa législation en temps voulu?

L'honorable M. Macdonald: Je sais qu'un sentiment de déception parcourt le pays, surtout parmi nos jeunes, du fait que le prince Charles, le prince de Galles, et sa charmante petite sœur, la princesse Anne, n'accompagneront pas leurs royaux parents au Canada. J'estime, cependant, que leur âge rendrait une telle visite un peu prématurée. Tous les Canadiens, j'en suis sûr, sont impatients de voir le jour où nous accueillerons sur nos côtes notre bien-aimée Souveraine et le prince Philippe, en compagnie de l'héritier du trône et de la princesse Anne.

FEU LE SÉNATEUR NICOL

HOMMAGES À SA MÉMOIRE

L'honorable W. M. Aseltine: Honorables sénateurs, avant de passer ce soir aux affaires courantes, je dois m'acquitter d'un pénible devoir, celui de rappeler la disparition de notre collègue, l'honorable Jacob Nicol.

Le sénateur Nicol était grand ami de la plupart d'entre nous et tous nous avons appris avec un vif regret son décès survenu le 23 septembre dernier, très peu de temps après la prorogation du Parlement. Nous avons été intimement liés lui et moi durant plus de quinze ans. Son bureau au Sénat était voisin de celui que le sénateur de Blaine-Lake (l'honorable M. Horner) et moi-même avons occupé vingt ans et plus; chaque fois que le sénateur Nicol venait à Ottawa pour vaquer à ses affaires, il nous rendait visite. C'est ainsi que nous avons appris de lui les événements heureux de sa vie. Il nous a raconté sa carrière à l'université et comment il avait